

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 33 (1953)
Heft: 6

Artikel: L'essor minier de l'A. O. F.
Autor: Daumain, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ESSOR MINIER DE L'A. O. F.

par

Georges Daumain

Secrétaire général du Bureau des études géologiques
et minières coloniales

IL y a peu d'années encore, l'A. O. F. n'exportait que l'or, l'ilménite et le diamant. Aujourd'hui, les navires viennent y charger le minerai de fer et la bauxite, par centaines de milliers de tonnes, et aussi des phosphates de chaux et d'alumine, des minerais d'étain. Demain ces centaines de milliers de tonnes deviendront millions et la Mauritanie livrera à la Métropole du cuivre dont elle manque si cruellement.

L'industrie minière de l'A. O. F. est en plein essor. Le démarrage, dira-t-on, a été très lent. Il convient de ne pas oublier les difficultés rencontrées par les premiers prospecteurs, isolés dans un pays n'ayant été l'objet que d'études géologiques très sommaires, quand il n'en était pas totalement dépourvu, et où les affleurements sont masqués soit par un manteau de latérite, soit par des dunes, soit par une forêt dense.

D'autre part, la Fédération, bloc continental massif, n'a qu'une seule façade sur la mer qui dessine un gigantesque arc de cercle de 2.000 kilomètres de rayon. La plus grande partie de l'immense hinterland de ce bloc se trouve trop éloigné des côtes pour que le mineur puisse envisager une exploitation rémunératrice autre que celle des substances chères : or, diamant, étain, dont les faibles tonnages peuvent supporter les frais d'un transport long et souvent difficile.

Nombre de gisements de minéraux pondéreux connus : fer, manganèse, phosphate, situés hors d'une bande côtière relativement étroite, sont inexploitable, tout au moins dans les circonstances économiques actuelles.

Ces minéraux pondéreux accessibles sont eux-mêmes tributaires des débouchés.

L'A. O. F., qui n'a ni l'emploi de sa production minière, ni la possibilité de la transformer sur place, doit exporter la totalité de cette production. Pour des raisons économiques, et aussi politiques, les besoins des pays industrialisés utilisateurs sont très variables, et la Fédération bénéficie actuellement de la demande générale de produits minéraux, demande qui ne cesse de croître.

Il est juste de signaler qu'elle bénéficie aussi des efforts poursuivis par les Pouvoirs publics pour accélérer la mise en valeur de son sous-sol. La carte géologique,

qui permet de localiser les zones minéralisées et de préparer méthodiquement la prospection systématique, est en voie d'achèvement, grâce à une équipe de géologues sans cesse accrue. Les levés de reconnaissance sont exécutés au 1/500.000^e pour les parties du territoire dites « utiles » et au 1/1.000.000^e pour les autres zones.

Le Bureau minier de la France d'outre-mer, créé en 1948, a, de son côté, joué un rôle de tout premier plan dans le développement des richesses du sous-sol de la Fédération, soit par ses propres travaux, soit par ceux qu'il a effectués en collaboration avec les sociétés privées françaises et aussi avec des groupes étrangers.

MINERAI DE FER

GUINÉE FRANÇAISE. — Le gisement de Conakry recouvre entièrement la presqu'île du Kaloum, péninsule longue de 33 kilomètres, avec une largeur de 1 kilomètre à son extrémité sud — près de la ville de Conakry — qui atteint 6 kilomètres à son point d'attache au continent.

Le gisement est un gisement latéritique provenant de l'altération des dunites, roches qui constituent le substratum de la péninsule. A une couche inférieure, très friable jaune, dite couche tendre, succède une formation compacte, rouge ou brune.

La nature pulvérulente de la couche tendre nécessiterait, pour son utilisation comme minerai, une agglomération relativement coûteuse, aussi l'exploitation est-elle uniquement orientée vers la couche supérieure compacte, dont l'épaisseur varie de 8 à 12 mètres. Le minerai a une teneur moyenne de 51,5 % de fer ; 9,8 % de Al_2O_3 ; de 2,50 % SiO_2 ; 1,25 % de Cr et 0,06 de phosphore.

L'exploitation se fait, par ciel ouvert, par abattage en masse à l'explosif. Le minerai, concassé et criblé, est transporté par wagon, dans les silos proches du quai d'embarquement, à 10 kilomètres du lieu d'extraction ; il est chargé sur les navires par courroies transporteuses.

Le gisement de Conakry, qui prend place parmi les très grands gisements mondiaux, avec une réserve de minerai qui se chiffre par milliards de tonnes, a été amodié,

en 1948, à la « Compagnie minière de Conakry » ; celle-ci se propose de porter progressivement la production annuelle de 1.200.000 tonnes à 3.000.000 de tonnes.

Le premier chargement a été effectué en février 1953 ; en trois mois, jusqu'à fin avril, 84.000 tonnes ont été exportées.

MAURITANIE. — Près de Fort-Gouraud, en Mauritanie, des collines émergent de la vaste plaine pierreuse ou erg. L'une d'elles, la Kediat d'Idjil, domine la plaine de 300 à 500 mètres sur une longueur de 25 kilomètres et une largeur de 20 kilomètres.

Sa bordure nord est constituée par des quartzites à hématite, que l'on peut rapprocher des itabirites du Brésil, au sein desquels des lentilles massives d'hématite pure, constituent un minerai de très haute qualité.

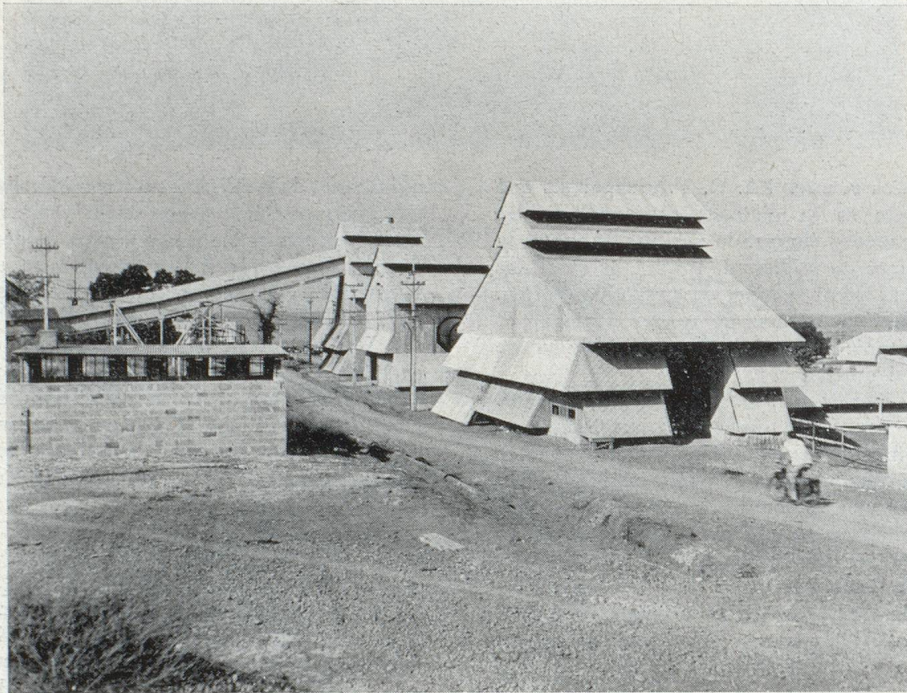
En 1952, commencèrent les premiers travaux systématiques de prospection. Ils ont été entrepris par la

Taméra. La composition moyenne du minerai brut est : Al_2O_3 : 54 % ; Fe_2O_3 : 11 % ; SiO_2 : 6 % ; H_2O : 28 %.

Le programme d'exploitation a été établi en commun par la « Société des Bauxites du Midi », titulaire des concessions et, l'« Aluminium Laboratories Ltd », principal consommateur des minerais.

L'exploitation s'effectue en carrières. Le minerai de Taméra est transporté par chalands à Kassa, où l'ensemble est enrichi par broyage, lavage et séchage avant d'être stocké. L'importance du stock peut atteindre 150.000 tonnes du fait que, pendant les mois d'hiver, les cargos transportant la bauxite au Canada sont immobilisés, le Saint-Laurent étant pris par les glaces.

Les cargos abordent à quai, à Kassa, en eau profonde. Le premier chargement a été effectué le 26 septembre 1952. De cette date à fin avril 1953, 150.970 tonnes ont été exportées, dont 59.120 tonnes en fin 1952 et 91.850 tonnes pendant les quatre premiers mois de 1953.



Les installations minières des îles de Los, en face de Conakry (Bauxites du Midi)

« Société des mines de fer de Mauritanie », créée pour cette étude et, éventuellement, pour réaliser la mise en exploitation.

L'hématite des lentilles, très dure et compacte, de densité 5, contient de 65 à 68 % de fer, la seule impureté serait la silice dont la teneur n'excède pas, du reste, 2 %. Le tonnage exploitable reconnu est très important ; il dépasse vraisemblablement la centaine de millions de tonnes.

BAUXITE

GUINÉE FRANÇAISE. — Les gisements de bauxite des îles de Los, en face de Conakry, sont des gisements d'altération latéritique des syénites néphéliniques.

Les travaux de recherche ont mis en évidence une réserve exploitable de 9 millions de tonnes, répartie en six zones dans l'île de Kassa et huit zones dans l'île de

Parmi les autres gisements importants reconnus en Guinée, on doit citer les bauxites du bassin de Cogon, à 80 kilomètres au nord-est de Boké, soit à une centaine de kilomètres de l'embouchure du Rio Nunez, et celles, proches de Dabola, dans les hautes vallées du Tinkisso et du Bafing. Si les recherches dans le bassin du Cogon n'ont pas permis à la « Compagnie des Bauxites du Midi » de chiffrer le tonnage exploitable, les réserves y seraient beaucoup plus importantes que celles des îles de Los.

À Dabola, « Péchiney » a reconnu plusieurs millions de tonnes de bauxite, malheureusement distantes de 440 kilomètres de la côte.

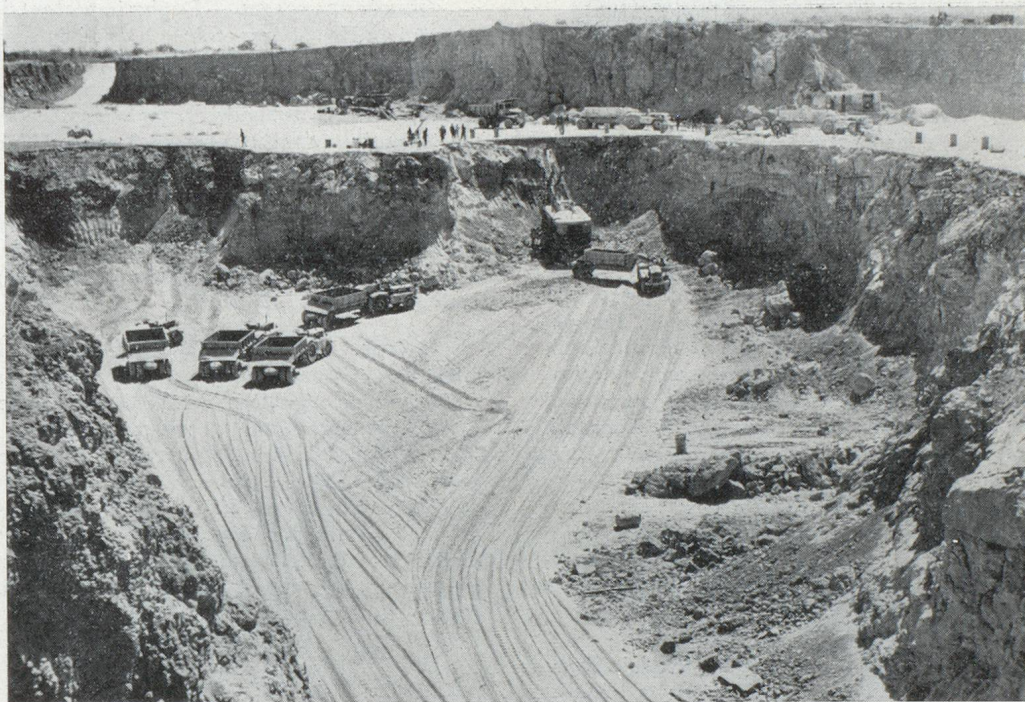
Beaucoup plus importante est la découverte récente, à Friagbé, à 15 kilomètres au sud de Kindia, d'un gisement de bauxite peu silencieuse pour lequel on a avancé, comme réserves, le chiffre d'un milliard de tonnes. Il serait susceptible d'alimenter, pendant plusieurs dizaines d'années, une usine électro-chimique d'aluminium d'une capacité

annuelle de 150.000 tonnes métal. L'énergie serait fournie par le Konkouré, fleuve proche des gisements. Deux grandes sociétés, « Pechiney » et « Ugine », ont créé la « Société africaine de recherches et d'études pour l'aluminium » (Sarepa) pour la mise au point d'un programme d'exploitation.

Les études hydro-électriques se poursuivent sous la direction d'« Électricité de France ». Les investissements envisagés pour l'exécution de ce projet s'élevaient à une trentaine de milliards de francs.

MINÉRAI DE CUIVRE

MAURITANIE. — Des indices de cuivre avaient été signalés, dès 1931, au Guelb Mogrkein, à 4 kilomètres à l'ouest du poste d'Akjoujt — soit à 300 kilomètres de l'Océan et à 200 kilomètres au sud-ouest d'Atar. La recon-



Carrière de phosphate de Lam-Lam (Sénégal) en mars 1951

naissance commencée par la Direction des mines de l'A. O. F. a été poursuivie par le « Syndicat de l'Inchiri », constitué entre le « Bureau minier de la France d'outre-mer » le Gouvernement général de l'A. O. F. et le Gouvernement de la Mauritanie. Quoique les limites du gisement n'aient pas encore été atteintes, une réserve de 200.000 tonnes de métal a déjà été reconnue.

Le minerai, d'une teneur moyenne de 3 % de cuivre et contenant 4 grammes d'or à la tonne, serait concentré sur place ; la production annuelle envisagée correspondrait à 10.000 tonnes de métal.

Des missions hydrogéologiques et hydrographiques étudient, d'une part, le problème d'approvisionnement en eau de l'exploitation et, d'autre part, celui de la création, sur la côte, d'un point d'accès aux navires venant charger le minerai. L'exploitation serait confiée à la « Société des mines de cuivre de Mauritanie » en formation.

PHOSPHATES

SÉNÉGAL. — A 15 kilomètres au nord-est de Thiès, « Pechiney » exploite, à Lam-Lam, deux lentilles de phosphate de chaux, d'une teneur de 78 % de phosphate tricalcique et dont les réserves totales sont évaluées à 5 millions de tonnes. Les prévisions d'extraction sont de l'ordre de 110 à 150.000 tonnes par an. Une partie de ce phosphate est broyée pour obtenir un produit marchand immédiatement utilisable. La capacité de l'usine de broyage est de 30.000 tonnes par an.

A Pallo (nord de Thiès), la même société extrait du phosphate d'alumine d'un gisement dont les réserves sont estimées à plusieurs dizaines de millions de tonnes ; la production annuelle envisagée doit passer progressivement de 50 à 100 mille tonnes.

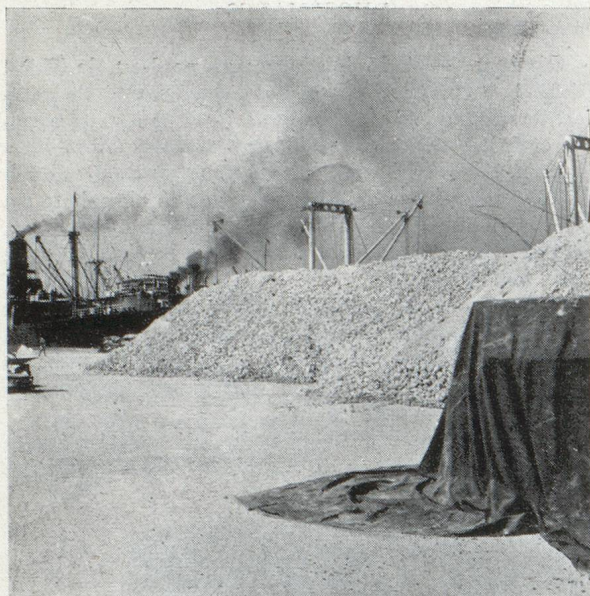
D'autre part, une société nouvelle, la « Société d'études et de recherches minières du Sénégal » (SERMIS), étudie

la mise en valeur d'une lentille formant, près de Tivaouane, une réserve de 30 millions de tonnes de phosphate de chaux d'une teneur variant de 60 à 72 % et qui pourrait produire annuellement, d'ici quelques années, de 300 à 500.000 tonnes de minerai.

DAHOMÉY. — Une mission reconnaît, pour le compte du « Comptoir des phosphates de l'Afrique du Nord », des indices de phosphate de chaux signalés dans le bassin de la Lama (bas Dahomey) et dont les teneurs seraient comparables à celles des phosphates nord-africains.

TOGO. — Le Commissaire de la République au Togo a annoncé, récemment, que des recherches récentes ont révélé l'existence, dans les environs d'Anecho, des phosphates à haute teneur.

SOUDAN. — Depuis 1935 sont connus les phosphates de Tamaguillel à 135 kilomètres au nord de Gao, dont les teneurs en phosphate tricalcique varient de 60 à 70 %.



Dans le port de Dakar :
phosphates provenant des mines de Lam-Lam

TITANE-ZIRCON

SÉNÉGAL. — Deux entreprises poursuivent l'exploitation des sables titanifères et zirconifères des plages de la côte atlantique, dans les régions de Rufisque, Joal et Diogué. L'une d'elle, la « Société Gaziello et fils » achève la mise au point de deux usines qui permettront, par des procédés électromagnétiques et électrostatiques, d'enrichir le minerai et d'en séparer plus rigoureusement les éléments, ilménite et zircon. Ces usines seraient susceptibles de traiter 30.000 tonnes de sables par an.

Plusieurs milliers de tonnes d'ilménite sont exportées annuellement du Sénégal, qui pourra bientôt en produire beaucoup plus.

DIAMANT

GUINÉE FRANÇAISE. — Les premières exploitations datent de 1936 ; elles ont été exécutées par la Société guinéenne de recherches et d'exploitations minières » (Soguinex), société à laquelle participe, depuis 1946, le Gouvernement général et le Gouvernement de la Guinée. Les gisements alluvionnaires, situés dans les bassins supérieurs du Milo et de la Makona, entre Beyla et Macenta, ont donné, depuis le début des travaux 830.000 carats, dont 15 % de diamants de joaillerie et 85 % de diamants à usages industriels.

Deux exploitants, MM. Berger et Dulos, ont entrepris, depuis 1950, des travaux de prospection en Haute-Guinée et l'un d'eux a découvert, près de Beyla, un gisement qui se révèle comme devant être intéressant.

CÔTE D'IVOIRE. — Les diamants de Côte d'Ivoire proviennent des permis de la « S. A. de recherches et d'exploitations minières de la Côte d'Ivoire » (Sarenci) qui a commencé, en 1948, ses travaux de prospection à Tortiya, sur le Bou, aux environs de Korhogo. La production annuelle de cette société est passée en 6 ans de 8.500 à 70.000 carats. Deux autres sociétés la « Société minière du Haut-Sassandra » (Sandramine) et la « Société de

recherches et d'exploitations minières pour l'Afrique centrale » (Sormac) effectuent actuellement d'importantes reconnaissances.

OR

L'or a été, pendant longtemps, la seule substance minérale exportée d'A. O. F. Mais alors que le prix des autres produits, des matériels et de la main-d'œuvre augmentent considérablement, le cours de l'or a été maintenu stationnaire par des accords internationaux. Il en résulte une perturbation considérable qui se répercute sur la production et l'exportation.

L'or provient, en très grande partie, de l'orpaillage, dont les principaux centres sont : le bassin du Haut-Niger et de la Falémé (Guinée Française, en majeure partie) ; le pays Lobi (Haute-Volta) et, en Côte d'Ivoire, le bassin de Dimbokro ; et, plus récemment, la région du Cavally.

GUINÉE FRANÇAISE. — Le plus important de ces centres est celui du Haut-Niger et de la Falémé ou Pays de Galam. Tous les ans, pendant la saison sèche, à l'époque creuse des cultures, une centaine de mille d'autochtones se rassemblent dans les environs de Siguiri et, par leurs procédés archaïques traditionnels, extraient plus de 3 tonnes d'or. Ce chiffre est estimé, car tout contrôle sérieux de la production est impossible.

Le « Bureau minier de la France d'outre-mer » étudie les moyens qui permettraient d'accroître le rendement de ces orpailleurs pour lesquels cette exploitation est une source appréciable de profit.

DIVERS. — Les Européens, ni les sociétés, ni le « Bureau minier de la France d'outre-mer » n'ont accès aux « réserves » indigènes ; ils aiguillent principalement leurs recherches vers les systèmes filoniens : Kato et Banora en Guinée ; Hiré, Assupiri, Kokumbo en Côte d'Ivoire ; et Poura, en Haute-Volta. En ce dernier point, où des teneurs de 40 grammes d'or à la tonne ont été signalées, la « Société marocaine de mines et de produits chimiques » et le « Bureau minier de la France d'outre-mer » poursuivent les travaux en commun. Au Dahomey, la « Société minière du Dahomey-Niger » exploite le placier de la Perma.

MINERAI D'ÉTAIN

NIGER. — Des gisements alluvionnaires et éluvionnaires de cassitérite, situés dans le massif du Tarraouadji, le plus méridional de l'Aïr, au nord-est d'Agadez, sont exploités par la « Société Dahomey-Niger » qui, malgré les difficultés d'accès et le manque d'eau, nécessitant l'emploi d'appareils de concentration à sec, a produit 100 tonnes en 1951 et 160 tonnes en 1952. La Société poursuit ses prospections dans deux autres massifs, Elmeki et Guissat, situés à 90 kilomètres au nord d'Agadez, où la cassitérite et des indices de Wolfram ont été signalés.

MINERAI DE MANGANÈSE

SOUDAN. — Les importants affleurements de minerai de manganèse des environs d'Ansongo n'ont encore été l'objet d'aucune étude importante.

HAUTE-VOLTA. — Il n'en est pas de même du gisement de Tiéré (nord-est de Houndé) situé à 13 kilomètres de la

voie ferrée du Mossi et à 920 kilomètres d'Abidjan. Des géologues américains de l'« U. S. Steel » auraient décelé la présence de 700.000 tonnes d'un minerai, en majeure partie à 50 % de Mn, et, en moindre quantité, à 25 et 30 % de Mn. Des pourparlers sont en cours pour la constitution d'une société d'études et, éventuellement, d'exploitation.

SUBSTANCES DIVERSES

Des essais d'utilisation locale ont porté sur plusieurs centaines de tonnes de *sables bitumeux*, extraites des environs d'Eboïnda (Côte-d'Ivoire).

Le *sel gemme* fait l'objet d'un commerce indigène relativement important ; il provient de Mauritanie (Trarza, Idjil), du Soudan (Taoudenni), du Niger (Fachi, Bilma, Zinder).

L'étude de la rentabilité d'un gisement de *graphite* situé près du village de Lola (Haute-Guinée) est en cours.

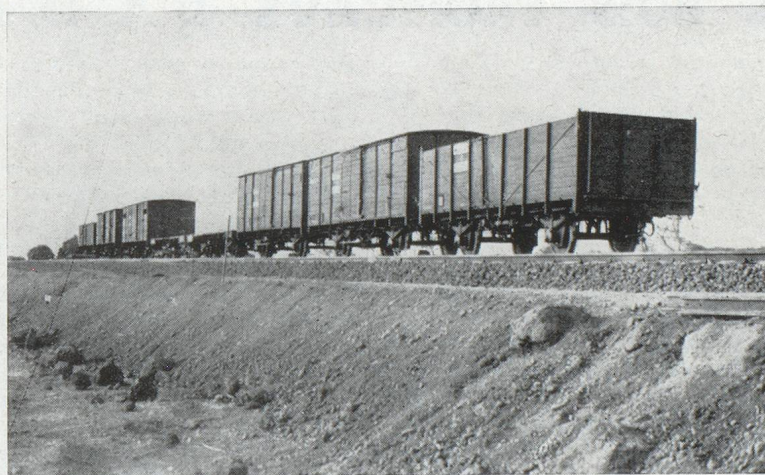
Des indices de *soufre* signalés dans la région de Cuprit, à 75 kilomètres au nord-est de Nouakchott (Mauritanie),

ont été l'objet d'une reconnaissance rapide. Le « Bureau de recherches de pétrole » vient d'amorcer une campagne de reconnaissance géologique au Sénégal.

ON A pu voir, en passant en revue les diverses substances minérales, prospectées avec succès ou exploitées en A. O. F., que les zones dont le développement est le plus rapide sont celles qui, proches de la mer, sont les plus accessibles et offrent des débouchés faciles à leurs productions. C'est le cas de la Mauritanie, du Sénégal et de la Guinée.

Une mention spéciale doit être faite pour la Guinée qui dispose, avec le Fouta Djallon, véritable château d'eau, d'un important potentiel d'énergie. A la production de ses minerais, en plein épanouissement, elle envisage d'adjoindre, la première en cela des sept territoires de la Fédération, une industrie métallurgique et des industries de transformation complémentaires qui modifieront complètement son économie.

Georges Daumain



*Les premiers wagons à voie normale
reçus par la Compagnie minière de Conakry en février 1952*